

PROPOSITION THÉORIQUE POUR UNE ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ÉPILINGUISTIQUE

Cécile CANUT

INALCO- PARIS III

Résumé : L'activité épilinguistique des locuteurs reste d'un point de vue cognitif très délicate à étudier. L'objectif proposé dans cet article est de l'appréhender à partir des traces formelles repérées dans les pratiques langagières. Les discours analysés (en France et au Mali) nous permettent de mettre au jour certains des processus de constructions épilinguistiques ainsi que leurs conditions de production. Le rôle de l'interdiscursivité apparaît déterminant dans le jeu des *positionnements épilinguistiques* lui-même soutenu par la dynamique des *tensions épilinguistiques*.

Mots clés : Représentation-Discours-Epilinguistique-Métalinguistique-Plurilinguisme-Normes-Dynamique linguistique-Mali-France.

Plus qu'une théorisation aboutie, cette communication se veut une réflexion sur les outils d'analyse de ce que certains chercheurs nomment *représentations du linguistique* (Maurer, 1997) ou *imaginaires linguistiques* (Houdebine, 1985). Afin d'éviter la polysémie du premier terme¹, et la perspective restrictive du second (étude des champs lexico-sémantiques, définition d'une stabilité de l'imaginaire à travers la notion de norme, etc.) nous adopterons la terminologie d'A. Culoli (1968/1990) qui regroupe l'ensemble des éléments épilinguistiques sous la bannière de l'*activité épilinguistique*. Si la partie spécifiquement cognitive de cette *dynamique épilinguistique* reste difficilement accessible, l'étude des productions discursives à travers une approche plus largement interactionnelle et énonciative permet de rendre compte du rapport des locuteurs aux lectes, les leurs ou ceux des autres.

Il s'agit d'une part de situer ce type de recherche au cœur même de la linguistique générale —relation d'interdépendance de la langue et du langage, de la langue et du discours— puisque l'activité épilinguistique détermine en partie les usages et les systèmes linguistiques et,

¹Voir CANUT C. ((ed.), 1997).

d'autre part, de cerner les contours de cet objet trop souvent donné comme hétérogène, non structuré et non structurable. Je ne m'attarderai pas sur le premier point étant donné que l'impact de la perception linguistique et langagière du sujet sur les *structures linguistiques* a été clairement démontré ailleurs (Canut, 1996). Il n'est toutefois pas inutile de rappeler que ce travail nécessite une solidarité entre les niveaux : systèmes, usages, discours.

La question de la mise au jour de l'*activité épilinguistique* reste la plus épineuse. D'abord parce que le recueil des corpus varie d'une étude à l'autre (allant des enregistrements de discours spontanés aux questionnaires les plus fermés), ensuite parce que les protocoles d'enquête sont très différents (se pose notamment les questions du statut de l'observateur, de la précatégorisation des discours), enfin parce que l'objet lui-même reste mal défini, du fait de sa complexité et de sa variabilité.

Au-delà de ces problèmes inhérents à toute recherche naissante, il convient de se pencher non pas seulement sur les contenus sémantiques des discours mais davantage sur des processus de construction de ces discours et de leur configuration au sein de l'interaction (Maurer, 1996). Il n'y a aucune vérité du sujet à atteindre, il n'existe que des discours émis pour quelqu'un, à tel moment et dans telle situation de communication. A partir de là, l'objectif consiste à rendre compte d'une part des convergences et divergences des *positionnements épilinguistiques* et, d'autre part, des axes autour desquels se situent les catégorisations subjectives.

I. DÉLIMITATION DE L'OBJET D'ANALYSE²

Dans le cadre global de l'activité épilinguistique, propre à toute activité langagière, se dégagent deux types de productions³ : les discours *métalinguistiques* qui désignent ce qui relève de "la réflexion sur l'activité de langage dans son ensemble" (Boutet, Gauthier, Saint-Pierre, 1983:212) mais toujours en référence à un savoir formalisé, voire "scientifisé", c'est-à-dire des discours sur les propriétés formelles du langage lié à la compétence linguistique (grammaire, linguistique, etc.), et les *discours épilinguistiques* (désormais D.E.) qui regroupent toutes évaluations subjectives (hiérarchisations, catégorisations, etc.) n'impliquant aucun savoir spécifique sur les propriétés linguistiques ("cette langue est chantante", "prononcer /r/, ça fait paysan"-C3, etc.). Cette distinction nous paraît importante mais se situe bien à l'intérieur de l'activité épilinguistique car, d'une part, les processus d'élaboration au niveau discursif dans les deux cas ne sont pas de nature différente, le *métalinguistique* étant une complexification des opérations de catégorisation initialement présentes dans le cadre de l'*épilinguistique*, et parce que, d'autre part, les discours métalinguistiques demeurent des données subjectives (le discours grammatical ou les incidences *épilinguistiques* dans le discours de certains linguistiques⁴ en sont des exemples). Les buts et les perspectives sont distincts mais les processus d'élaboration semblent fondés conjointement⁵.

Afin d'éviter d'entrer dans des considérations cognitives qui n'appartiennent pas au champ des sciences du langage, nous concentrons nos analyses sur les marques formelles effectives dans les pratiques langagières, traces forcément partielles, susceptibles de renvoyer à

²Les exemples proposés dans cet article proviennent de 4 corpus de discours spontanés et sollicités établis en France et en Afrique. Le premier (C1) correspond à une longue enquête orale (600 locuteurs d'origine diverses) sur les D.E. au Mali, le deuxième (C2) à une série d'entretiens semi-dirigés effectués à Tours et Angers (26 personnes), le troisième (C3) à un ensemble hétérogène de productions épilinguistiques spontanées relevées dans des discussions orales et le dernier (C4) à des discours écrits sur le français.

³En cela, nous dépassons le cadre culiolien dans lequel il n'existe pas de *discours épilinguistique*, étant donné l'opposition métalinguistique/conscient face à épilinguistique/non conscient. Le terme *discours épilinguistique*, relevant d'une autre perspective, est utilisé en sociolinguistique.

⁴A propos de Meillet par exemple : FODOR F. (1995). *Etudes sur les représentations linguistiques du hongrois dans la culture française*. Mémoire de DEA, sous la direction de A-M. Houdebine. Paris III.

⁵"le linguiste fait affleurer, par sa pratique, cette activité métalinguistique non-consciente qui est au cœur de l'activité de langage, et que l'on peut constater chez l'enfant" (Culioli, 1968/1990:18)

l'activité épilinguistique sans pour autant attester que ce passage du *dire à l'à-dire* (Laffont, 1978) puisse être immédiat⁶.

Le premier type (1) de ces traces concerne les formes repérables dans les productions linguistiques spontanées. Dans le sous-type (1'), on repère certains lapsus, reprises, ratages, gloses, hypercorrections, etc., et dans le sous-type (1''), se trouvent les modalités autonymiques. Il s'agit de séquences intégrées à l'intérieur des énoncés, qui renvoient à l'énonciation en cours. Le cas du dédoublement énonciatif à travers la modalité autonymique («comme on l'appelle», «je veux dire», etc.) a été étudié par J. Authier- Revuz (1995), en tant qu'auto-représentation du dire en train de se faire et en tant que principe de son fonctionnement.

Le second type (2), sur lequel nous travaillons, concerne non plus les modalités mais les *discours autonomes* qui ont pour objet les lectes ou l'activité de langage (de soi ou des autres). A l'intérieur de cette catégorie, il faut dissocier trois sous-types en fonction des degrés d'objectivation.

- Type 2' : les D.E. spontanés ou provoqués des locuteurs (constats, évaluations, etc.) liés aux pratiques langagières.

- Type 2'' : les D.E. construits à distance des pratiques à travers une objectivation des lectes et dans le but d'agir sur cette pratique (discours de l'Académie, de l'école, des dictionnaires, des grammaires, etc.).

- Type 2''' : les D.E. construits et formalisés dans le but le décrire et comprendre le fonctionnement des lectes ou de l'activité de langage (discours linguistique). La distance et l'objectivation doivent être maximales puisque le linguiste tente d'élaborer "un système de représentations qui supporte la généralisation, qui soit robuste, et qui soit dans une relation d'extériorité par rapport à son objet" (Culioli 1990:21), mais ne peut atteindre l'extériorité totale puisqu'il est aussi sujet parlant.

Dans les deux derniers cas on parle généralement de discours métalinguistiques. Rappelons toutefois que les locuteurs non linguistes ou non grammaires, et même les enfants, peuvent, à certains moments, proférer des discours de type métalinguistique (à l'école notamment, voir Boutet, Gauthier, Saint-Pierre, 1983).

Il nous est impossible ici de faire une typologie exhaustive des discours à étudier, mais nous proposons quelques axes de différenciation majeurs.

Tout d'abord, les D.E. peuvent être produits dans toute interaction verbale à propos de tous les niveaux linguistiques : lexique, phonétique, phonologique, morphologie, syntaxe, registre de langue, etc., qu'il s'agisse d'un lecte en tant qu'entité propre ou de la pratique langagièrre d'un locuteur. Le déclenchement de tels discours provient soit d'une auto-évaluation de son propre dire (D.E.a), soit de l'intrusion d'autrui dans le champ de l'interlocution (autre lecte ou autre "façon" de parler, D.E.b).

La prise de conscience de l'altérité (D.E. a) et sa mise en discours peuvent être immédiates, en présence du locuteur, le commentaire étant souvent proféré à des tierces personnes (D.E. a1 : «C'est quoi cette langue ? c'est bizarre!»-C3), ou bien différées dans le temps (D.E. a2 : «J'ai rien compris, il parlait avec un accent à couper au couteau !»-C3). Il s'agit d'évaluations, de jugements, de catégorisations ou de hiérarchisations du dire d'autrui marquant implicitement ou explicitement la différenciation avec *son propre dire*.

On retrouve ces mêmes processus dans le cadre des auto-évaluations (D.E. b1 et b2), soit qu'elles portent directement sur le dit *en cours* ("Si j'aurais, ah, oui, je sais, je suis nulle en français!"-C3) soit qu'elles relatent une pratique langagièrre antérieure (discours sollicités, autobiographie linguistique, entretiens, etc.).

Dans tous les cas, ces discours marquent des prises de conscience de la part du sujet parlant. Toutefois, la distanciation n'étant pas du tout la même lorsque le commentaire se produit sur le dire immédiat, au cours de l'interlocution, ou à l'inverse, lorsqu'il est élaboré après un laps de temps plus ou moins long, les marques formelles sont différentes.

⁶Culioli (1968/1990) puis BOUTET, GAUTHIER, SAINT-PIERRE (1983:213), rappellent «l'illusion qu'ils (les chercheurs) pourraient avoir directement accès à l'activité métalinguistique du sujet à partir des discours ou des jugements produits».

Dans les formes immédiates (a1 ou b1), le commentaire, sur *la façon* de dire ou sur le *lecte*, comporte essentiellement des séquences assertives et déclaratives (plus rarement interrogatives : "c'est quoi ce que vous parlez ?"-C3) portant sur deux points : le constat (marqueur de différences) et/ou l'évaluation (*définition qualifiante*, «le français c'est une langue agréable»-C3, *catégorisation*, «le wolof c'est pas une langue, c'est un dialecte»-C3, *hiérarchisation*, «il parle pas un bon français»-C3, «le meilleur bambara c'est le mien, celui de Ségou»-C1, *prescription*, «arrête de parler ton mauvais bambara»-C1, etc.). Dans les formes "différées" (a2 ou b2), le D.E., beaucoup moins déterminé par le *dit* qui précède, marque souvent une distance et, en plus de constater, évaluer ou juger, il pose une argumentation (énoncés argumentatifs : «j'aime ma langue parce que c'est l'os dont je suis sortie»-C1).

Notre intérêt n'est pas seulement de faire un inventaire de ces formes en fonction de paramètres énonciatifs mais de cerner les processus interdiscursifs mis en œuvre et les conditions de production de ces discours afin de montrer dans quelle mesure ils nous informent sur le rapport du sujet au langage et donc sur la *dynamique épilinguistique*.

II. POSITIONNEMENTS ÉPILINGUISTIQUES

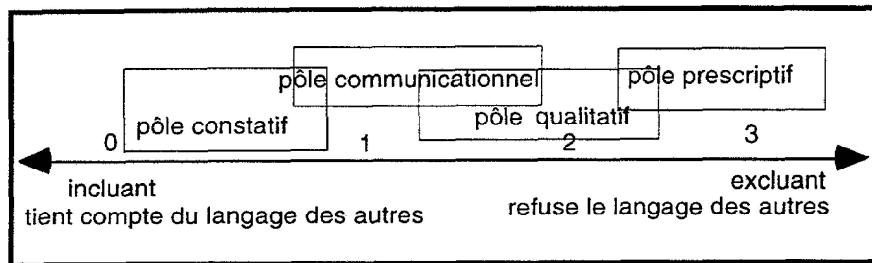
Le premier processus qui ressort de l'analyse discursive de ces discours doit se concevoir en termes de *positionnement* du sujet. Qu'il commente le dire d'autrui ou le sien, le locuteur tente constamment de se placer dans l'espace linguistique en marquant la spécificité des lectes extérieurs. Ces va-et-vient permanents entre soi et l'autre au cours des interactions ne permettent jamais d'établir de position stable, sorte de vérité épilinguistique définitive du sujet⁷. A l'inverse, ils montrent combien la non coïncidence discursive et énonciative est forte. Parler du langage, et surtout de *son* langage, ne va pas de soi. La réconciliation impossible de *soi* et de *l'autre* se traduit dans les discours par deux pôles «inclusif» et «exclusif», entre lesquels le locuteur, à partir de la perception qu'il a des interlocuteurs, à partir de celle qu'il imagine chez ces interlocuteurs à son propos, etc., navigue de manière plus ou moins fluctuante.

L'étude de nombreuses conversations en France ou au Mali⁸ atteste de multiples ajustements amenant souvent les locuteurs à proférer des discours totalement ambivalents, voire contradictoires. Ils ne sont en fait, pour nous, nullement contradictoires puisque l'élément moteur du processus épilinguistique est justement cette dynamique qui nécessite de concevoir l'activité épilinguistique comme l'activité langagière, c'est-à-dire sans cesse rejouée au cours de l'interaction : si un mot n'a de sens qu'en contexte, il en est de même pour la production épilinguistique, elle se construit et "produit du sens" dans le discours. Si l'on poursuit le parallèle, peut-on considérer qu'il existe un système sous-jacent plus stable, invariant, résultant d'une accumulation d'autres discours "avalés" et "digérés" par le locuteur ? Il n'est pas impossible de concevoir, en synchronie dynamique, un soubassement moins fluctuant, un imaginaire linguistique plus "consistant", mais si nous partons du principe que les D.E. sont avant tout des discours proférés *à/pour quelqu'un*, alors ils ne seront jamais totalement similaires à chaque fois. Pour cela, l'étude des champs lexico-sémantiques est insuffisante. Le but n'étant pas de catégoriser les locuteurs, mais de comprendre les processus de construction des D.E., les analyses énonciatives et discursives sont indispensables afin de situer les productions dans un espace subjectif mouvant.

⁷Pour ces raisons, le terme de *norme* ne convient pas toujours.

⁸Voir note 2.

le positionnement épilinguistique joue de ce rapport à l'autre imaginé, sur un continuum (Canut 1996a, 1998), entre les pôles 0 (incluant par rapport à autrui) et 3 (excluant)⁹.



Les marques différencielles sont nombreuses : plus d'ordres, d'injonctions, d'énoncés impersonnels au pôle prescriptif ; plus d'énoncés argumentatifs, d'appropriation personnelle de l'énonciation, au pôle qualitatif, etc.

Le pôle 0 des évaluations subjectives correspond à des discours "neutres" du point de vue du jugement et plutôt conformes à la réalité des usages, c'est-à-dire sans catégorisation ni hiérarchisation. Ils décrivent objectivement la situation. Ex : "ici, à Bamako, je parle bambara parce que c'est la langue du milieu"-C1.

Dans le même mouvement («incluant») de prise en compte des pratiques extérieures, le pôle communicationnel implique une description objective des relations interlinguistiques d'un point de vue fonctionnel. Ex : "Ici, à Bamako, si tu veux te faire comprendre, tu es obligé de parler bambara.", "pour mieux communiquer, c'est le bambara", etc.-C1.

Le pôle qualitatif est le plus complexe car, d'une part, il n'est pas nécessairement «excluant» ("J'aime le bambara parce que c'est une langue moderne"-C1), et, d'autre part, il se compose d'une multitude d'étayages (voir Canut, 1996), ou de rationalisations "fictives" (Houdebine, 1982). Sans entrer dans les détails, la qualification du lecte ou de "l'habillage" du dire, pour reprendre le terme de J. Authier-Revuz, intervient soit dans des énoncés déclaratifs spontanés ("il parle d'une manière bizarre", "le français c'est une langue de culture"-C2, etc.) soit dans des énoncés argumentatifs du type, "ma langue est mieux parce qu'il y a pleins de finesse"-C1, "je préfère la prononciation du français de Tours car c'est la vraie"-C2, etc.). Ces commentaires sont, implicitement ou explicitement, catégorisants et hiérarchisants, sans toutefois être toujours stigmatisants.

A l'inverse, le pôle prescriptif apparaît toujours comme "excluant", puisque sa spécificité est justement de prescrire ou d'interdire. A l'extrême du continuum, les discours dénotent une force illocutoire puisqu'ils ordonnent à autrui un changement, soit par reformulations des productions, soit par injonction («arrête de parler ton mauvais bambara!»-C1, «parle correctement!»-C3).

Les limites entre les différents pôles ne sont bien entendu pas toujours très évidentes à tracer, ce qui implique la représentation en continuum, d'autant que, dans le même énoncé, plusieurs pôles peuvent être présents comme par exemple : "Il faut parler l'arabe littéraire parce que c'est la langue du Coran!"-C3. Dans ce cas, la prescription est confirmée par un argument de type qualitatif, dans lequel la mise en relation de la langue et de la religion est un étayage fictif.

⁹Certaines modifications ont été apportées à ce niveau de notre analyse (CANUT, 1996-à partir de la typologie des normes subjectives d'A-M. HOUDEBINE, 1982-1996). Le terme de norme ("loi, règle à laquelle on doit se conformer") ne nous semble pas convenir aux différents pôles. Si, en France, les pôles 1 et 3 ont donné naissance à de réelles *normes* communicationnelles et prescriptives, ce passage n'est pas toujours effectif ailleurs. De plus, le terme "fictif" a été remplacé par "qualitatif" puisque les évaluations au niveau 2 ne semblent pas plus fictives que les autres, notamment celles du niveau 3. Malgré sa légitimation sociale, les fondements de la prescription ne sont pas plus "rationnels", même si elle s'appuie sur des règles instituées, que celui de la qualification : «ma langue est plus riche parce qu'on peut dire plein de proverbes»-C1. Le pôle qualitatif comprend donc toutes les évaluations hiérarchisantes, catégorisantes, etc., c'est-à-dire qualifiant le dire selon certaines propriétés intrinsèques.

Dans ces discours «exclusifs», les modalités autonymiques sont beaucoup plus rares puisque le locuteur se ferme au discours d'autrui dans un mouvement de clôture sur soi et sur son propre lecte perçu comme l'image idéale de la langue parfaite, unifiée, fixe et immuable. A travers la mise en scène d'une résistance réelle à l'hétérogénéité, à la diversité, à l'autre en soi, c'est le drame initial du sujet qui se joue, face à sa propre hétérogénéité, à la non coïncidence de son dire¹⁰. La construction de la prescription en France et dans les pays du Maghreb, en s'érigent en norme, va dans le sens de ce repli, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs, notamment au Mali, où le pôle prescriptif est beaucoup moins représenté dans les discours et, de plus, ne s'exerce jamais de manière aussi exclusive.

En deçà de la question du positionnement repéré dans les discours, l'ambivalence des sujets est déterminée par une tension épilinguistique fondamentale entre *l'idéal de langue* et la *langue idéale*¹¹.

III. TENSIONS ÉPILINGUISTIQUES

La dynamique du positionnement épilinguistique au cours de l'interaction renvoie de manière constante à l'illusion de l'unité et donc à la non coïncidence du dire (Authier Revuz, 1995). En voulant à la fois s'inscrire dans une communauté linguistique et singulariser sa propre parole, son propre lecte, le locuteur met en scène, de façon non consciente, l'impossible *unité* du dire. Celle de son discours à celui de l'autre, et celle de son dire à lui-même. La question de l'identité ne peut se poser qu'en termes de dynamique : c'est parce que cette quête n'est pas soit "collective", soit "individuelle", mais les deux à la fois, que la constitution des discours épilinguistiques est marquée par cette ambivalence. Entre intérieurité et extérieurité, entre *idéal de langue* et *langue idéale*, le sujet tente de tenir une parole unifiée alors même que cette unité lui échappe.

Les marques paralinguistiques (silences, regards, éclats de rire, etc.) au cours des entretiens sont symptomatiques de cette *impossibilité à dire*. D'un côté, le locuteur exprime la tentation de la *langue idéale* : lecte commun dans lequel le sujet parlant s'inscrit en tant qu'être social, lecte du milieu dans lequel il vit et qui peut faire *norme* (norme *communicationnelle* ou/et norme *prescriptive*). De l'autre côté, il insiste, au contraire, sur la singularisation de son lecte : *l'idéal de langue*. Cette individualisation se traduit par le mythe de la langue "originelle", la langue "pure", la langue "vraie", ou, pour les cas de registres langagiers, par l'évocation des lectes de *l'enfance*, autant de métaphores qui retracent la première inscription dans le langage, le lecte *propre* du locuteur et son ancrage spatio-temporel.

Si l'évocation des *langues idéales* se matérialise très souvent dans des lectes précis (le français standard en France, l'arabe littéraire au Maghreb, normes prescriptives, le bambara de Bamako, norme *communicationnelle*, etc.), celle de *l'idéal de langue* se traduit plus souvent par des images ou métaphores dans les D.E. En tant que *langue de l'oubli*, elle se construit de manière fantasmatique comme reflet de *l'unité perdue*. La nécessité de cette mise en abîme montre à quel point la langue est marquée par le *manque* de cette l'homogénéité initiale, à quel point l'idolecte est marqué par l'autre.

Au Mali, cette reconstitution de l'illusion d'un lecte "vrai", "pur", etc., apparaît dans de très nombreux discours, ce qui n'est pas le cas dans nos corpus français. Le plus souvent, elle se produit à travers l'évocation d'un lecte de l'enfance associé aux lieux de l'enfance, d'un lecte de parents décédés, d'ancêtres mythiques, mais en tous cas, s'inscrit toujours dans le fantasme de l'origine. Ce processus est plus fréquent chez les locuteurs plurilingues que chez les monolingues. Le mythe de l'origine du bambara de Ségou reste toutefois très fort chez les Bamakois monolingues et les D.E. nombreux à ce sujet.

¹⁰Ce lien fondamental du sujet à sa langue peut-il être interprété comme une donnée cognitive ? Voir à ce sujet LASSÈGUE J. (1997). "Que peut-on inférer du substrat cognitif à partir du rapport entre invariants du langage et diversité des langues ?" In: *Diversité des langues et représentation cognitives*. (FUCHS C., ROBERT S., (eds.)), pp.194-209. Ophrys, Paris.

¹¹Termes repris à A.M HOUDEBINE (1995).

Pourquoi l'*idéal de langue* n'apparaît, chez les Français, qu'après de longues heures de conversation, au profit d'une quasi vénération de la *langue idéale*, le français standard ?

Cette question mérite une attention particulière et nous oblige à prendre en compte, de manière déterminante, le rôle de l'interdiscursivité évoqué plus haut dans la constitution des productions épilinguistiques. Au delà de la pluri-construction des D.E. dans les interactions, il n'est pas nouveau de dire que le locuteur s'engage dans le langage avec une multitude de discours antérieurs, plus ou moins triés par lui au préalable : c'est ce qui, dans l'espace subjectif mouvant, pourrait amener à concevoir une certaine "consistance" des imaginaires. En ce qui concerne les pratiques langagières et les lectes, ces discours antérieurs sont bien sûr très variants selon les cultures et les sociétés. Dans certains cas, comme en France, une grande partie de ces discours constitue le cadre global invariant d'une idéologie centralisatrice longue de quatre siècles qui s'est reproduite grâce à des moyens de diffusion extrêmement efficaces comme celui de l'école. La codification, la grammatisation (Auroux), l'énorme mise en œuvre de la politique linguistique à travers une planification systématique qui se poursuit encore aujourd'hui (loi Toubon), fait qu'en France, les discours unificateurs et centralisateurs à propos de la norme prescriptive du français standard sont inévitables.

Cette extension des discours épilinguistiques (de type 2"), n'est pas du tout repérable dans l'histoire du plurilinguisme malien. A l'inverse, l'absence de codification des langues nationales jusqu'en 1960, la faible planification linguistique, l'absence de langues malienennes dans l'éducation, et surtout la toute récente construction de l'Etat-Nation n'a pas (encore ?) engendré l'érection de norme prescriptive, excepté celle du modèle français, à travers la volonté d'imposer la langue coloniale comme idiome officiel, qui reste l'apanage de quelques lettrés. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de *positionnements* prescriptifs vis-à-vis des langues nationales au Mali. Toutefois, ces rares discours n'entrent pas dans le champ d'une interdiscursivité globalisante, reproduisant une idéologie nationale et exerçant une pression politique constante. Ils s'inscrivent soit dans le champ de l'*idéal de langue* (défense de la langue première) renforçant le désir de *singularisation*, soit, dans le cadre de la valorisation des lectes de personnes âgées ou de griots, détenteurs de la "bonne" parole. Mais, là encore, ces références restent circonscrites à des petits groupes sociaux (dans les villages essentiellement) et très proches du fantasme de l'*idéal de langue*¹².

Il n'existe donc pas de norme prescriptive au Mali, ce qui est déterminant dans la construction des D.E. globalement moins «exclusants», moins «culpabilisants» et beaucoup moins nombreux, même pour le français, qu'en France. La confusion théorique que nous avons pu faire entre *norme* prescriptive et *positionnement* prescriptif, vient du fait qu'en France les deux se confondent dans les discours.

La particularité des discours épilinguistiques français, depuis qu'a été fait le choix d'imposer un des dialectes d'Oil à la nation entière, tient dans une subtile convergence entre *idéal de langue* et *langue idéale*. Depuis le XVI^e siècle, les discours des élites (poètes, juristes, écrivains, politiciens, enseignants, etc.), bien que contradictoires sur de nombreux points, n'ont cessé de forger une *image* de la langue en parallèle à la réalisation de son instrumentalisation. Cette *image* globale, qui se décompose en une multitude de variantes selon les textes et les lieux de diffusion (Académie, école, littérature, grammaire, etc.) présente d'abord le français comme une *langue idéale*, c'est-à-dire la langue de la modernité, de la clarté, du savoir, de la culture, de l'intercommunication, la langue *pour tous*, celle de l'égalité, etc.. Toutefois, si les critères de définition vont dans le sens d'une identification de la langue commune en rupture avec les langues anciennes, ils ne cessent de renvoyer à un ancrage originel : «une morphologie latine, une syntaxe française» (Branca-Rossof, 1996:108-109). A travers les thèmes de la «pureté», de «l'unité», de la «vraie langue» qui prend son origine dans le latin, etc., c'est l'*idéal de langue* qui est réintégré dans la construction des représentations du français, langue de *tous* et langue de *chacun*. Il est impossible de dissocier cette quête identitaire

¹²A Bamako, la valorisation de certains acteurs (télévision, publicité), se fait aussi à travers l'*idéal de langue*, du fait qu'ils possèdent le parler de Ségou.

de la construction de l'État et de la normalisation de la langue¹³ : "(...) dans notre société, la notion de langue implique un rapport étroit à l'État" (Branca-Rossof, 1996:103). En acceptant le français comme leur *propre* langue, les locuteurs participaient intimement à la construction nationale, se l'appropriaient, d'une certaine manière. D'un point de vue *épilinguistique*, les conséquences d'une telle substitution discursive (de la *langue idéale* à l'*idéal de langue*) sont très fortes et expliquent la valorisation constante du "bon usage", la soumission à cette pression normative qui enserre les sujets dès leur première entrée dans le langage, par les parents puis par l'école, notamment. Les discours que l'on peut recueillir à l'heure actuelle sont forgés de cette idéologie instituée et dominante, que les contre normes renforcent paradoxalement. La variation, pour beaucoup de sujets, n'est pas constituante de la construction d'une langue : le français «dérive naturellement du latin»-C3.

Certains tenteront de mettre en cause cette unification politique en se *reterritorialisant* dans leur première langue afin de retrouver l'unité perdue, ce fantasme de l'un qui est une illusion toujours nécessaire au sujet. Ainsi, après avoir longtemps combattu la diglossie en Catalogne, les défenseurs du catalan se rendent compte qu'ils reproduisent le même schéma discriminant en imposant *une* norme prescriptive à la population catalane.

Entre le désir de l'unité et l'inclusion de l'autre dans sa langue, les discours épilinguistiques sont en permanence marqués de cette ambivalence. Au Mali, comme ailleurs, cette alternance existe. Toutefois, la construction de l'État passe pour l'instant à travers une langue "étrangère" très peu parlée, ce qui évite toute imposition normative d'une langue malienne et donc toute prescription dans ces langues. Comme au Sénégal (Moreau, 1997), la faible quantité de discours antérieurs institutionnalisés (de Type 2" et 2'') et le fort plurilinguisme, réduisent considérablement l'écart, la non coïncidence discursive. Grâce aux détournements imaginaires nombreux (*idéal de langue*), les Maliens apparaissent beaucoup moins en insécurité linguistique que les locuteurs monolingues français, perpétuellement déstabilisés par le poids idéologique et moral que fait peser la norme du bon usage et son corollaire, la faute.

Cette comparaison, beaucoup trop schématique, nous donne quelques indices quant à la construction des D.E. Tout d'abord, l'interdiscursivité joue un rôle déterminant dans le rapport des sujets au langage. Les représentations se construisent au sein d'un cadre global invariant idéologiquement prédéterminant. A l'intérieur de ces discours, la prise en compte de la variation par les hommes de pouvoir agit aussi sur l'activité épilinguistique : plus la variation est stigmatisée plus les tensions épilinguistiques sont fortes et le locuteur en instabilité linguistique. Si la constitution d'un État nécessite une *normalisation*, peut-elle éviter de passer par un ancrage de sa légitimité dans l'*idéal de langue*, lieu de l'intimité profonde du sujet, en *niant* le statut de langue aux autres lectes afin d'asseoir sa suprématie ? De nombreux pays ont bien sûr réussi dans cette voie. Les pays d'Afrique vont devoir un jour ou l'autre, s'ils ne l'ont pas déjà fait, se positionner pour que les enfants apprennent à lire, écrire et compter dans leurs langues premières et puissent étudier au delà de trois années scolaires¹⁴. La différence entre les pays selon qu'ils ont été colonisés par la France ou l'Angleterre est déjà tout à fait symptomatique du poids des discours épilinguistiques. Si le passage aux langues africaines se fait assez simplement du côté "anglophone", il est loin d'être réellement accepté du côté "francophone". Si la norme du français "de Paris" n'est pas un réel objet d'attention, excepté par quelques lettrés, son statut reste déterminant : «c'est la langue de Voltaire, de la Révolution, c'est une langue de culture»-C1. A l'inverse, «nos langues nationales, ne sont bonnes qu'à faire de la danse ou de la cuisine»-C1. Les discours des colons sont loin d'avoir disparu en Afrique et ailleurs.

¹³"Les Français ont donc élaboré une conception politique et juridique de leur rapport à la langue. Le français du roi, nécessaire à l'exercice du droit et juridiquement institué par l'Académie, est auto-défini (...) " BRANCA-ROSSOF, 1996, p104.

¹⁴Seuls 30% d'enfants parviennent au cycle secondaire au Mali par exemple.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 vol. Larousse, Paris.
- BAGGIONI D. (1997). *Langues et nations en Europe*. Payot, Paris.
- BOUTET J., GAUTHIER F. and SAINT-PIERRE M. (1983). «Savoir dire sur la phrase». *Archives de Psychologie*, 51, pp. 205-228.
- BOUVIER J.C. (ed.) (1991). *Les Français et leurs langues*. Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille.
- BRANCA ROSSOF S. (1996). «Quelques notes sur les représentations du français normé». *Imaginaire linguistique, Travaux de linguistique*, n°7, Angers, pp.103-112.
- BRONCKART J.P., PERRENOUD P., SCHOENI G. (1988). *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris.
- CANUT C. (1995). «Dynamique linguistique au Mali ou la diglossie revisitée». *Lengas, revue de sociolinguistique*, n° 36, pp. 97-114.
- CANUT C. (1996a) *Dynamiques linguistiques au Mali*. 350p. Didier Erudition, Paris.
- CANUT C. (1996b). «Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au bambara». *Langage et société*, n°78, pp55-76.
- CANUT C. (ed.) (1997). *Imaginaires linguistiques en Afrique*. 173p. Bibliothèque des Etudes Africaines, INALCO, L'Harmattan, Paris.
- CANUT C. (1998). «Pour une analyse des productions épilinguistiques». *Cahiers de praxématique, Représentations, discours et analyse de discours*, n°29, à paraître.
- CULIOLI A. (1968)(1990). «La linguistique : de l'empirique au formel». In: *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*. Tome 1, pp. 9-46. Ophrys, Paris.
- HOUDEBINE A.M.(1982). «Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain». *La norme, concept sociolinguistique, Le Français moderne*, n°1, pp. 42-51.
- HOUDEBINE A.M. (dir) (1996). *Travaux de Linguistique n° 7, Imaginaire Linguistique*, Université d'Angers.
- LAFONT R.(1978). *Le travail et la langue*. Flammarion, Paris.
- LASSÈGUE J. (1997). «Que peut-on inférer du substrat cognitif à partir du rapport entre invariants du langage et diversité des langues ?». In: *Diversité des langues et représentation cognitives* (FUCHS C., ROBERT S., (eds.)), pp.194-209. Ophrys, Paris.
- MOREAU M-L. (1995). «Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises, et zaïroises». In: *Français régionaux et insécurité linguistique* (BAVOUX C. (ed.)), pp103-115. L'Harmattan, Paris.

POUTIGNAT P., WALD P. (1979). «Français et sango à Bouar : fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles». In: *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies* (MANESSY G, WALD P (eds)), pp. 201-229. l'Harmattan, Paris.

SIBLOT P. (1993). «La linguistique peut-elle traiter de la “représentation des connaissances dans le lexique” ?». *Cahiers de praxématique*, n°21, Montpellier, pp. 142-161.

TRUDEAU D. (1992). *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*. Minuit, coll. «Arguments», Paris.